



Industrie, Sciences et
Technologie Canada

Industry, Science and
Technology Canada



**Initiative sur le secteur
de l'environnement :**
Survol et rapport d'étape pour 1989-1990

Canada

**Initiative sur le secteur
de l'environnement :
Survol et rapport d'étape pour 1989-1990**

**Division de l'industrie environnementale et de projets
Direction générale du matériel de transport
de surface et de la machinerie
Industrie et Technologie
Juin 1990**



Imprimé sur du papier recyclé.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1990
N° au cat. : C2-141/1990
ISBN 0-662-57894-5

PU 0123-90-03

Initiative sur le secteur de l'environnement : survol et rapport d'étape pour 1989-1990

Un survol et rapport d'étape de programmes ou d'initiatives comme l'Initiative sur le secteur de l'environnement (ISE) ne traite habituellement que des objectifs et des réalisations au cours d'une période donnée. Il est important de savoir ce que nous avons fait au cours de 1989-1990 pour atteindre nos objectifs. Il est également important de voir **comment** nous avons fait ces choses. Par conséquent, pour une bonne partie du présent rapport, nous avons mis en relief l'approche retenue pour atteindre l'objectif principal de l'ISE, soit améliorer la compétitivité sur les marchés intérieur et extérieur des sociétés canadiennes productrices de biens et de services reliés au domaine de l'environnement. Nous avons jugé opportun de faire cette mise en relief parce que la **façon** de parvenir à cet objectif est cruciale au succès de l'Initiative.

Ce que nous avons réalisé, au cours de cette première année, représente les efforts combinés des divers intervenants qui ont choisi d'endosser l'ISE et d'y collaborer.

Dans ce rapport, nous donnons une vue générale de l'Initiative, de son contenu et de sa raison d'être. Comme nous l'avons déjà indiqué, nous examinons l'approche collégiale adoptée jusqu'à maintenant et nous expliquons pourquoi cette approche est la bonne. Enfin, nous passons en revue certaines réalisations de 1989-1990. Ces dernières représentent les efforts combinés des divers intervenants qui ont choisi d'endosser l'ISE et d'y collaborer.

Vue générale de l'ISE

Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) a lancé, le 1^{er} avril 1989, ce projet qui comporte deux phases. La première phase, d'une durée possible de trois ans, comporte deux principales tâches. En premier lieu, il s'agit de construire un réseau — un cadre de consultation étroite entre le gouvernement fédéral, les provinces et l'industrie — qui servira à faire la collecte, la synthèse et la diffusion de renseignements sur les industries de l'environnement. Ces renseignements donneront un profil de l'industrie — son importance, ses produits, ses services, ses compétences et sa clientèle actuelle et éventuelle. Ils sont essentiels à la réalisation de la deuxième tâche de la première phase, soit relever les occasions commerciales et trouver les moyens de les mettre à profit. La deuxième phase de l'ISE, une phase plus permanente, portera surtout sur ce qu'il faut faire pour saisir ces occasions et développer ainsi ce secteur et ses industries.

L'ISE : pourquoi ?

Lors du lancement de l'Initiative, l'industrie canadienne de l'environnement connaissait une situation qui, négligée, aurait pu entraver ses efforts à accaparer sa part d'un marché mondial en effervescence pour les produits, les services et les connaissances en matière d'environnement. Bref, l'ISE a été conçue afin de consolider les connaissances, les vues et les ressources collectives d'une vaste gamme de groupes privés et publics qui font partie de ce secteur et ce, afin de redresser cette situation.

Il a fallu beaucoup de travail pour surmonter certaines entraves à la réalisation du potentiel de ce secteur.

Au Canada, comme dans d'autres pays, la théorie du développement viable a pris racine. Dorénavant, ce que l'on cherche ce sont les outils — produits, services et connaissances — pour mettre cette théorie en pratique. Cependant, malgré la demande grandissante pour ces outils et bien que le Canada soit reconnu comme un chef de file en gestion et en technologie de l'environnement, les industries de ce secteur ne sont pas bien placées pour commercialiser leurs produits. De nombreux facteurs expliquent cet état de chose :

- Le secteur est fragmenté — il comprend surtout de nombreuses petites sociétés disposant de finances et d'une connaissance limitée des marchés étrangers.
- Le secteur est diffus — la recherche et les connaissances sont réparties entre les sociétés de fabrication et les cabinets d'experts-conseils, les organismes d'État, les universités et les autres institutions.
- Le secteur n'a pas une identité bien définie. Sa nouvelle association nationale, l'Association canadienne des industries de l'environnement, créée en mai 1989, ne fait que commencer à donner au secteur une certaine visibilité.
- Au moment où l'ISE a fait ses débuts, on ne trouvait que peu ou pas de renseignements sur le secteur — son importance et celle de ses intervenants, leurs ressources et leurs possibilités financières aussi bien que techniques étaient mal connues.
- On ne disposait que de peu de renseignements sur les marchés intérieur et extérieur.
- Personne n'avait déterminé les technologies intéressant le secteur pour le préparer à tirer le meilleur parti possible des occasions commerciales actuelles et à venir.

L'approche du Ministère

Principes fondamentaux

Au moment où ISTC décidait des moyens à prendre pour que l'Initiative réalise sa mission, il est devenu clair qu'une approche classique centrée sur le Ministère ne serait pas appropriée. Ce qu'il fallait, c'était une approche qui permette à l'ISE de puiser dans un vaste réservoir de ressources externes.

Les raisons étaient évidentes. D'abord, personne n'avait tenté de consolider les renseignements disponibles sur cette industrie. Le Ministère allait donc devoir faire la collecte et la synthèse des données sectorielles les plus élémentaires avant de poursuivre son travail, sans compter la longue liste d'intervenants éventuels qui seraient visés par l'Initiative. Enfin, ISTC était d'accord qu'aucun organisme public ne pouvait avoir les connaissances et les ressources qu'il fallait pour assurer seul l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet comme l'ISE.

Une approche différente était essentielle si l'on voulait mobiliser les ressources humaines et financières voulues. Les trois C ont semblé être la meilleure façon d'obtenir la proportion idéale de personnes et d'organismes travaillant à la réalisation de notre objectif.

Les réseaux consultatifs font partie intégrante de notre approche, consolidant ainsi la philosophie de l'ISE qui consiste à ouvrir l'Initiative au plus vaste groupe possible d'intervenants et de leur demander leur appui et leur participation.

Pour ces raisons et bien d'autres, une approche de gestion non classique a vu le jour. Cette approche comporte les éléments suivants :

- Un climat d'équipe non hiérarchisé.
- La preuve de leadership en amenant les autres à résoudre les problèmes — et non pas en trouvant toutes les solutions seul.
- Concertation, Collaboration et Consensus (ou les trois C). Il en est résulté des consultations avec les ministères fédéraux et provinciaux, les entreprises et leurs associations, les centres de recherche ainsi que les autres groupes qui s'intéressaient aux industries de l'environnement. La concertation a permis à l'ISE de favoriser la collaboration entre les intervenants et de travailler à la réalisation d'un consensus. L'approche utilisée par l'ISE consiste à rallier les efforts de tous et à s'assurer que chacun utilise ses points forts respectifs pour développer des stratégies collectives rationnelles qui servent les objectifs de l'ISE.

Réalisation d'un réseau consultatif

Le Comité fédéral-provincial, l'Équipe sectorielle et trois groupes de travail sont les principaux éléments de la structure de l'Initiative. Ces éléments sont tous étroitement reliés l'un à l'autre et ils visent la création d'un réseau qui favorise la consultation. Par exemple, les ministères fédéraux qui participent à l'Initiative ont souvent un représentant au sein de l'Équipe sectorielle et dans au moins un groupe de travail. Parmi ces ministères, on compte ISTC, Environnement Canada, Statistique Canada, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC), la Société pour l'expansion des exportations, Investissement Canada, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Conseil national de recherches du Canada, Emploi et Immigration Canada, Énergie, Mines et Ressources Canada, Pêches et Océans Canada et Approvisionnement et Services Canada. Les gouvernements du Manitoba, de l'Alberta et de l'Ontario sont également représentés. Cette représentation interministérielle favorise la communication et la consultation entre les groupes et au sein de ces derniers.

Le Comité fédéral-provincial de l'ISE constitue un autre exemple du succès de l'approche des trois C à créer des réseaux entre le Ministère, les provinces et l'industrie. Ce Comité établit un réseau d'équipes provinciales afin que l'ISE puisse avoir des liens plus étroits avec les intervenants des secteurs privé et public dans les provinces.

Enfin, les groupes complètent le réseau consultatif. Le premier de ces groupes (Sciences et Technologie) a été créé en mars 1990, le but étant de permettre à l'ISE de profiter des points de vue d'intervenants de toutes sortes. D'autres groupes semblables seront formés au besoin.

Nous avons attiré un large éventail d'intervenants qui se sont engagés à faire naître des idées et à les réaliser.

ISE : Perspectives à long terme

Si l'on a pu avoir recours à une approche fondée sur la concertation, la collaboration et le consensus, c'est uniquement parce qu'ISTC a pris un engagement à long terme envers ce projet. Reconnaissant qu'avec cette approche il faudrait du temps pour démarrer et obtenir des résultats, le Ministère s'est engagé à appuyer ce projet pendant un certain temps et cet engagement a été profitable. Nous avons pris le temps de créer des liens avec une grande diversité d'intervenants qui militent tous avec enthousiasme pour le succès de l'ISE.

Parmi ces intervenants, citons le Conference Board du Canada, des gouvernements municipaux, des associations de commerce et tout groupe qui a intérêt à ce que les industries de l'environnement prennent essor. Il s'agit, entre autres, de faire naître une idée et d'en confier à d'autres la réalisation à long terme.

Au cours des pages qui suivent, nous décrivons brièvement certaines des principales réalisations de l'ISE menées en 1989-1990. Il faut signaler que les réussites sont dues aux méthodes choisies. C'est cette approche qui a rendu possible le démarrage du projet; elle a permis de créer un réservoir de connaissances et de ressources impossible à mettre sur pied par les approches classiques centrées sur la structure interne.

Quelques initiatives clés pour 1989-1990

La liste partielle des réalisations de l'ISE au cours de l'exercice financier 1989-1990 reflète les résultats que l'on peut obtenir grâce à la concertation, à la collaboration et au consensus. Ces réalisations démontrent ce qu'il peut arriver lorsque l'on soumet un problème à divers organismes en leur demandant de contribuer à sa solution; grâce à un sens de la propriété, ces groupes consacrent souvent une partie de leurs propres ressources pour travailler avec d'autres à le résoudre.

Le Projet des eaux usées industrielles

Investissement Canada, ISTC, AECEC et le secteur privé participent à ce projet, bon exemple de concertation entre le gouvernement et le secteur privé.

Au cours de 1989-1990, ISTC et Investissement Canada se sont liés pour financer le Projet des eaux usées industrielles et y collaborer. L'objectif était de rehausser la compétitivité internationale des petites et moyennes entreprises canadiennes, pour qu'elles puissent exploiter la demande générale croissante pour la technologie et les connaissances en gestion des eaux usées industrielles.

On a retenu les services d'un spécialiste des eaux usées industrielles bien connu. Son mandat consistait à faire la cueillette de renseignements sur les sociétés et les autres organismes reliés à ce domaine et de signaler, parmi les quelque 150 sociétés répertoriées, celles qui offraient les meilleures possibilités. Un document fut préparé qui comprend un profil de 23 sociétés et centres canadiens de recherche. Ce document en était encore à l'état de projet au moment de la rédaction de ce rapport; c'est un document de commercialisation qui donnera une description des intérêts et des compétences des 23 organismes tout en leur donnant une identité et une meilleure visibilité internationale.

Parallèlement, deux études pilotes, l'une en France, l'autre au Japon, portant sur les intervenants du domaine des eaux usées industrielles ont été exécutées au cours de 1989-1990. Ces études devraient donner des renseignements comparatifs sur les occasions commerciales qui existent sur ces deux marchés. AECEC et la Direction générale des affaires internationales d'ISTC ont cofinancé l'étude française et l'ISE a financé celle du Japon. Ces études créeront des liens entre le commerce canadien des eaux usées industrielles et leurs homologues dans ces deux pays.

Dans l'ensemble, les études canadienne, française et japonaise nous permettront d'examiner ce que nous faisons et ce que font les Français et les Japonais tout en précisant ce que nous pouvons faire ensemble. Les domaines d'intérêt commun comprennent la mise en place d'immobilisations, la création de partenariats pour pénétrer sur de nouveaux marchés, le partage de renseignements, la mise en commun de recherches et de connaissances et la négociation de contrats de licence.

Dans le cadre du projet, AECEC a accepté d'aider les sociétés canadiennes qui désirent assister à l'IFAT 90, foire de technologie de l'environnement qui se tiendra à Munich cette année; un certain nombre de sociétés se rendront à Munich grâce aux travaux préliminaires accomplis au cours de 1989-1990. AECEC, avec son vaste réseau de contact à l'étranger, a lancé un programme pour aider ces sociétés à commercialiser leurs compétences technologiques en leur présentant des interlocuteurs valables. En outre, AECEC a partagé les frais de déplacement de participants, frais qui auraient été prohibitifs pour certains.

Le Projet des eaux usées industrielles se poursuit en 1990-1991. L'ISE continue de consulter les provinces en vue de perfectionner et de compléter les profils de sociétés et de centres de recherche du domaine des eaux usées industrielles. Les frais du projet pour 1990-1991 seront absorbés à part égale par Investissement Canada et ISTC. Investissement Canada a aussi affecté une personne à plein temps pour aider à gérer le projet. Ce travail aidera à mieux comprendre les forces du Canada dans ce domaine; sans un tel engagement, il aurait été impossible de poursuivre le projet.

Études sectorielles

Au moment où l'Initiative a débuté, soit en avril 1989, les renseignements sur les industries de l'environnement étaient, à toute fin pratique, introuvables. Pour parer à cette lacune, nous avons financé, dans certains cas en partie, plusieurs études axées sur la cueillette de données qui serviraient de base à notre travail futur. A cette fin, des études ont porté sur trois aspects du secteur : son caractère économique; ses marchés éventuels intérieur et extérieur; les domaines techniques et scientifiques auxquels il faudra porter une attention particulière si l'industrie veut répondre aux attentes actuelles et futures du marché.

L'approche de concertation recommandée par l'ISE a été utilisée au moment de définir le mandat de ces études. Nous étions d'avis qu'il fallait obtenir des renseignements de qualité et que le recours à la concertation pour définir ces mandats était essentiel si l'on voulait s'assurer de cette qualité. Nous avons donc demandé aux membres de l'Équipe sectorielle (y compris les représentants d'ISTC, de sept autres ministères fédéraux et des provinces du Manitoba et de l'Ontario) de scruter les modalités et de donner leur avis. Par cette concertation, nous nous sommes assurés d'un travail de recherche de qualité en obtenant une grande diversité de points de vue ce qui a en outre évité de réinventer la roue.

La concertation a joué un rôle clé dans le processus de définition du mandat des projets de recherche. Nous avons récolté des dividendes sous forme de qualité des renseignements.

Voici certains faits saillants de la recherche sectorielle pour 1989-1990 :

- ISTC et Environnement Canada ont collaboré à l'élaboration d'une structure préliminaire pour classer les produits et les services de l'environnement. Il s'agissait d'un premier pas en vue de cerner la définition des activités du secteur de l'environnement et les produits et services qui s'y rattachent. Nous avons consulté l'industrie dès le début de notre recherche, les travaux exécutés par la suite au cours de 1989-1990 servant de base à une concertation plus poussée avec l'industrie et ses associations, le gouvernement et les autres intervenants intéressés à perfectionner le système de classification.
- Au début de 1989-1990, l'ISE a demandé à Statistique Canada de préciser certains renseignements actuels sur les industries de l'environnement. Les coûts de ces travaux ont été défrayés par l'ISE. Vers la fin de 1989-1990, Statistique Canada s'est engagé à examiner un certain nombre de questions importantes, y compris la gestion des déchets. Statistique Canada a intégré ces travaux à son plan de travail, payé 50 p. 100 des coûts et fourni le personnel qui en a assuré le succès. Une fois ces travaux terminés, nous aurons une vue du secteur beaucoup plus précise et complète.
- Au printemps 1989, l'ISE a entamé des consultations avec des représentants des provinces atlantiques pour définir le mandat d'une étude visant à tracer le profil économique des industries de l'environnement au Canada atlantique. L'étude constitue un excellent exemple pour savoir comment l'Initiative a réussi à regrouper divers organismes pour faire un travail d'équipe et partager les coûts et les avantages. Au début de 1990, on a retenu les services d'un cabinet d'experts-conseils pour l'exécution des travaux qui devaient débiter au cours de l'été 1990. Il s'agira d'estimer la demande pour les produits, les services et les connaissances reliés à l'environnement dans les quatre provinces de l'Atlantique. Il faudra aussi évaluer l'aptitude de la région à répondre à cette demande et énumérer toutes les sociétés du Canada atlantique qui vendent des produits et des services reliés à l'environnement, soit au Canada, soit à l'étranger. L'ISE finance environ 65 p. 100 des coûts du projet. Le solde des coûts est partagé, selon les capacités de chacun, entre les quatre provinces atlantiques, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) et Environnement Canada. Les renseignements recueillis au cours de cette étude serviront à établir les priorités pour le développement d'une industrie de l'environnement au Canada atlantique, entraînant des retombées économiques évidentes pour la région.
- En mars 1989, un groupe de spécialistes de l'industrie et des centres de recherche s'est réuni afin de guider le Groupe de travail chargé des sciences et des technologies critiques. En outre, deux études complémentaires ont été lancées et devraient être terminées au cours de l'été 1990. Ces études ont pour objet de tracer le profil des producteurs canadiens de technologie et des besoins technologiques des industries qui les utilisent.

Les quatre provinces de l'Ouest envisagent une étude semblable pour l'Ouest canadien et ISTC leur vient en aide pour en rédiger le mandat.

La recherche sectorielle résulte d'un intérêt commun et d'un effort de collaboration.

Le symposium de Moncton

En février 1990, un symposium sur le thème *L'environnement : faites-en votre affaire* a eu lieu à Moncton, Nouveau-Brunswick. Il avait pour objet de stimuler les idées pour la création de commerces et de recherche reliés à l'environnement au sein de la province. Le symposium de Moncton illustre bien comment l'ISE a utilisé une approche collective afin d'attirer l'appui d'un large éventail de personnes et d'organismes des milieux gouvernementaux et privés, des associations commerciales et du monde universitaire.

Le bureau de Moncton d'ISTC a reconnu que le développement de commerces et la promotion de recherches visant à nettoyer la pollution ou à en réduire et éliminer les sources pouvaient se traduire en avantages pour l'économie et l'environnement de la province. Ce Bureau a donc utilisé des fonds de l'ISE pour faciliter la constitution d'un réseau d'organismes du Nouveau-Brunswick, qui appuieraient le symposium. Résultat, les organismes suivants se sont joints à ISTC et à Environnement Canada pour coparrainer le symposium :

- Le ministère du Commerce et de la Technologie du Nouveau-Brunswick.
- Le ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick.
- Le Centre de recherche en sciences de l'environnement de l'Université de Moncton.
- La Table ronde des premiers ministres sur l'environnement et l'économie.

L'accent qu'a placé l'ISE sur l'importance de tels réseaux et la collaboration pour des projets comme le symposium de Moncton va donner des résultats tangibles pour cette industrie. L'expérience a démontré que l'approche des trois C avait élargi le groupe d'intervenants dans l'Initiative. Ces derniers ont participé à la création d'un répertoire de ressources financières et autres qu'il aurait été difficile, voire impossible, d'attirer si l'ISE avait eu recours à une approche plus centrée sur le Ministère.

Vers l'avenir

L'ISE a bien progressé au cours de sa première année. Ses mécanismes consultatifs ont été fermement établis en 1989-1990. Ce travail se poursuit avec les provinces et l'industrie par le biais du Comité fédéral-provincial de l'ISE et des groupes de travail. Si l'on a fait des progrès et que l'on continue d'en faire au moyen de ces mécanismes, c'est en vertu des trois caractéristiques de l'approche de l'ISE : la concertation, la collaboration et le consensus.

Avec un appui considérable venant d'ailleurs, l'ISE a terminé des études clés qui donnent une image plus précise de l'industrie et de ses marchés. D'autres études ont porté sur la découverte des domaines auxquels il convient de donner priorité pour que le secteur parvienne à maturité. La recherche s'oriente vers les aspects économique, commercial, scientifique et technique et des projets seront terminés au cours de cette année.

Le travail préliminaire, exécuté l'an dernier pour aider l'industrie à rehausser le profil de l'Initiative, continue cette année. Par exemple, suite à une étude de faisabilité faite au cours de 1989-1990, la consultation avec le secteur privé se poursuit en vue d'organiser une foire commerciale et une conférence annuelle qui mettraient en évidence les produits et les services canadiens de l'environnement.

D'ici la fin de l'année financière 1990-1991, nous aurons bien amorcé la diffusion des résultats des travaux auprès des intervenants et nous aurons commencé à intégrer les données provenant de cette recherche et d'ailleurs afin que d'autres puissent s'en servir.

Nous ferons rapport quant à l'avancement de ces travaux au cours des mois à venir.

Pour plus de renseignements s'adresser au :

Gestionnaire de projet
Division de l'industrie environnementale et de projets
Direction générale du matériel de transport de surface et de la machinerie
Industrie, Sciences et Technologie Canada
235, rue Queen
OTTAWA (Ont.)
K1A 0H5

Téléphone : (613) 954-2989
Télécopieur : (613) 954-3430

